

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Lundi 27 Septembre 2021	Séance du : Mardi 05 Octobre 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le Cinq Octobre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 37	
Présents : 31	Pour : 37	
Absents : 8	Contre : 0	
Représentés : 6	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Arnaud MOULS (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc),

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault) représenté par M Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault). Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan) ; M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan)

Absent(e)s : Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

16. Culture – Tarifs des spectacles du festival d'humour « Les vendanges du Sillon »

Monsieur VALERO indique qu'afin de compléter l'offre artistique et culturelle proposée par la Communauté de communes du Clermontais, il est mis en place en octobre 2021 un festival de spectacles d'humour, précédés de dégustations de vins. Ce temps fort se composera de 3 spectacles les 1, 8 et 16 octobre au Théâtre Le Sillon à Clermont l'Hérault.

Les tarifs envisagés pour ces spectacles sont :

- 15€ : tarif normal
- 10€ : tarif jeunes (moins de 18 ans) et personnes bénéficiaires de minima sociaux

En conséquence, Monsieur VALERO propose aux membres du Conseil communautaire :

- D'APPROUVER les tarifs des spectacles du festival d'humour.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur VALERO et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs des spectacles du festival d'humour.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,



Claude REVEL.